



# LES AMIS DE LA TERRE MIDI PYRÉNÉES

21, rue Bernard Mulé 31400 TOULOUSE

Tél-fax-répondeur : 05 61 34 88 15

e-mail : midipyrenees@amisdelaterre.org

http://www.amisdelaterre.org

## LA FEUILLE VERTE

Sept - octobre 2006 n° 202

(deuxième édition)

Nous nous apprêtons à boucler cette Feuille Verte avec un sentiment de joie après la victoire obtenue cet été. Le Président du Conseil Général de la Haute Garonne Monsieur Pierre Izard a demandé à Tisseo de revoir sa copie : les arbres centenaires de la RN 88 ne seront donc pas abattus malgré les affirmations péremptoires des responsables de Tisseo.

Mais la nouvelle est tombée brutale : notre ami **Henri Bouchard** qui a fondé les Amis de la Terre en Midi-Pyrénées est décédé. Cet homme remarquable s'est battu sans répit pendant plus d'un quart de siècle pour défendre la cause de la planète et de l'écologie. Vous lirez ci-dessous notre hommage. Son souvenir est toujours en nous et nous poursuivrons tous ses combats : la tâche est loin d'être terminée et ne fait qu'augmenter face aux prédateurs de toute sorte. Tout d'abord dans l'urgence, empêcher Tisseo et Moudenc le Maire de Toulouse de massacrer notre environnement : après la RN 88 c'est au **Canal du Midi**, classé patrimoine de l'humanité à l'Unesco qu'ils s'attaquent. Ils prétendent construire un **pont monstrueux et des voies automobiles inutiles** pour faire une LMSE (Liaison Multimodale Sud Est). Nous allons organiser et participer à de nombreuses actions : l'opposition à ce projet est générale. Tout le milieu associatif de l'agglomération toulousaine, l'intersyndicale des personnels du Complexe Scientifique de Rangueil, les associations d'étudiants de l'Université Paul Sabatier, et en première ligne VERACRUZ, etc., etc... sont déjà sur le pied de guerre... Comme les feuilles, de l'automne qui arrive, les signatures de pétitions se ramassent à la pelle... **Le maire de Toulouse restera-t-il droit dans ses bottes où entendra-t-il enfin la voix des citoyens qui veulent sauvegarder les espaces de qualité qui se réduisent de plus en plus à l'échelle de l'agglomération toulousaine ?** Alain Ciekanski

## Platanes de la route d'Albi : on a gagné !!!

Grâce à notre persévérance (un an d'action), le Conseil Général, à la demande de son Président, M. Pierre Izard, nous a entendus et a suspendu l'autorisation d'abattage de 250 platanes centenaires.

- près de **dix mille** signatures de la pétition  
- coordination des actions entre « Agir pour Croix Daurade », « Arbres et routes » et bien sûr « Les Amis de la Terre de Midi-Pyrénées ».

Merci à tout un chacun qui a eu à cœur de faire signer la pétition, de manifester, de servir l'apéro, de distribuer des tracts, d'emballer à répétition les centaines d'arbres... etc.

Mais il faut rester vigilant : nos solutions alternatives au projet de TISSEO – Moudenc, doivent être prises en compte. Une lettre à M. Pierre Izard est partie dans ce sens.

C'est le moment de mettre en œuvre un véritable travail de concertation qui définisse dans un premier temps les besoins et les propositions des habitants.

Pierre Izard a dit : « **les associations sont des éveilleurs de conscience** » - réflexion qui doit nous encourager à poursuivre nos actions sans relâche.

**Réunion publique à venir : tenez-vous informés.**

## Notre A.G. 2006

- le compte-rendu est disponible au local ou sur le site internet. - **nouveau Conseil d'administration :**

**Président :** Alain Ciekanski. **Vice-Présidentes :** Rose Frayssinet, Anne Kimmel. **Secrétaires :** Danielle Blanchard, Pierre Dedieu, Nicole Kotow. **Trésorière :** Nadine Mikhaïloff. **Trésorier adjoint :** Alexandre Zerbib. Et aussi **membres du CA :** Marc Bonnefous, Michel Daran, Patricia Daran, François Lamarque, Catherine Reymonet, Thierry Schlumpf, Rémi Schultz, François Treilhou.

## Bio campus Du 9 au 13 Octobre

Campus de l'Université Paul Sabatier

**Lundi 9 :** 8h-11h petit déjeuner bio (pole associatif)

**Mardi 10 :** 12h pique nique bio devant le pole associatif

**18h :** table ronde les pesticides (pole associatif)

**Mercredi 11 :** 10h-14h marché bio (parvis bât. Adm.)

**Jedi 12 :** 14 h Découverte du Sentier Nature (Menacé par la LMSE) : Tous au potager BIO !

**Vendredi 13 :** 16h30 Les toxiques dans notre assiette

Les alternatives du biologique : conférence de Jean François Narbonne – Grand Auditorium

Renseignements : tél. : 05 61 55 82 60

http://veracruz.asso.fr

[www.uminat.asso.fr](http://www.uminat.asso.fr)

## Prochaine réunion mensuelle publique des ATMP

**Mardi 24 octobre 2006 à 20h30.**

A la Mairie annexe du Pont des Demoiselles, 3<sup>ème</sup> étage,  
7 av St Exupéry. (parking Casino). Entrée libre.

*Tous les sujets de nos actualités  
écologiques en Midi-Pyrénées*

**La LMSE et la défense du Canal du Midi**

**La RN 88, le Nucléaire, les OGM,...**

*Le programme des actions à venir*

*Les conférences, les rendez vous etc., etc....*

## La note du secrétariat :

### Dates des réunions mensuelles 2006 des Amis de la Terre de Midi-Pyrénées ouvertes à tous :

26 sept – 24 oct – 28 nov – 19 déc 2006

A la Mairie annexe du Pont des Demoiselles, 3° étage  
Au début de l'Avenue Saint Exupéry (pkg supermarché)  
L'Entrée est libre.

**Cotisation :** elle est annuelle (1er janv – 31 déc)

*Si ce n'est déjà fait, pensez à la régler au plus vite  
(bulletin en dernière page à renvoyer avec le règlement...  
déduction fiscale de 66% : soyez généreux !)*

**Commissions :** pour mettre à jour nos fichiers, prière aux responsables de nous communiquer :

- nom de la commission
- personne référente
- rythme de réunion

### Permanences du secrétariat :

Lundi 16h30' – 19h30' au 21 rue B. Mulé

Il est préférable d'appeler le 05 61 34 88 15 avant de vous déplacer.

## A vos agendas !!!

### Divers rendez-vous :

### Le 11 octobre : colloque COPRAE

## « AGRICULTURE : QUEL AVENIR ? »

à Toulouse, Salle Sénéchal 17 rue Rémusat  
de 9h00 à 18h00 avec les interventions :

- Peut-on parler de « développement durable » en agriculture ?
- Pesticides et autres polluants agricoles : doit-on s'inquiéter ?
- Enseigner l'agriculture aujourd'hui.
- Interaction écologique et agriculture durable.
- Les AMAP, maintenir et développer une agriculture nourricière locale.
- Etre agriculture en Midi-Pyrénées aujourd'hui et demain...

Inscriptions préalables obligatoires au 05.34.31.97.38 ou par mail : coprae@club-internet.fr

- **30 sept et 1<sup>er</sup> octobre :** 5<sup>ème</sup> salon Bio « Alternatys » à Fonsorbes « Pays, paysans, paysages » (ADPSL).  
Contact : 05 61 91 63 16

- **06 octobre 20h salle du Sénéchal 17 rue de Rémusat :** réunion des groupes « Décroissance » de Toulouse.

- **dim 08 octobre :** foire « Ariège en Bio » à St Lizier

- **du 09 au 15 octobre :** semaine de réduction des déchets (ADEME et France Nature Environnement :

[www.reduisonsnosdechets.fr](http://www.reduisonsnosdechets.fr), ou Noëlle Noury de l'UMINATE, + site <http://www.amisdelaterre.org>)

- **11 octobre de 09h à 18h :** colloque annuel du COPRAE « Agriculture : quel avenir ? » : voir encart ci-contre.

- **13 octobre :** « Les dangers de la téléphonie mobile et de la pollution hertzienne » : voir encart page 3.

- **18 octobre, 18h00 au 1, rue Rémusat à Toulouse:**

« La révolution des nanos » (fondation Sciences citoyennes) Entrée libre : inscription au : 05 62 88 14 55.

- **20 octobre, à partir de 09h, centre des congrès Pierre Baudis** « La surveillance sanitaire après une catastrophe : que nous a appris AZF ? » (INVS, DRASS) : inscription : [www.invs.sante.fr/agenda/colloqueAZF/inscriptions/](http://www.invs.sante.fr/agenda/colloqueAZF/inscriptions/) programme <http://midipy.sante.gouv.fr/infos/actu/index.htm>

## Samedi 21 octobre à 10h30 place du Capitole Contre le projet du Grand Toulouse de Liaison multimodale Sud Est (LMSE)

qui va massacrer le Canal du Midi  
(patrimoine de l'Humanité à l'UNESCO)  
et les espaces verts et des espèces  
protégées sur le complexe scientifique de  
Rangueil et l'Université Paul Sabatier.

Départ : 10h30 place du Capitole

11h arrêt gare Saint Agne

11h30 Station de métro université Paul Sabatier

12h Enac 12h30 Pique Nique au bord du Canal près du

Sentier Nature de VERACRUZ

Organisé par l'Association Vélo. Avec le soutien des Amis de la Terre, Véracruz, le collectif PDU

- **sam 21 et dim 22 octobre :** rencontres inter-régionales : « nucléaire totalitaire, quel militantisme ? » voir encadré en page 4.

- **24 octobre :** réunion mensuelle des Amis de la Terre.

- **du 1<sup>er</sup> au 5 novembre à Brens (près de Gaillac)**

« rencontre-formation : colporteurs de décroissance ». <http://toulouse.decroissance.info>

**Samedi 18 novembre** Manif vélo : à 10h30 place du Capitole Pour l'ouverture d'un garage velo sécurisé à Saint Agne

## AZF : UNE ENQUETE POUSSIVE ENLISÉE

5 ans après l'explosion, il est temps de faire un état des lieux et des luttes. Celui-ci se fera en deux temps, le 21 au matin et le 23 toute la journée.

Il y a 5 ans le hangar 221 d'AZF explosait. Trente et un morts, plus de dix mille blessés, trente mille logements atteints, une ville durablement secouée. Depuis un an, les associations de victimes de cet accident attendaient avec impatience le rapport final d'expertise de l'enquête, document élaboré à partir des huit mille pièces de procédure, et des différents rapports d'experts chimiques, informatiques, sismiques, électriques etc....Ce rapport est arrivé en mai 2006 Il conforte solidement les positions du collectif Plus jamais ça ni ici ni ailleurs.

C'est pourquoi nous demandons :

## TELEPHONIE MOBILE

La lettre ci-dessous a été envoyée aux maires de Ramonville, Albi, Toulouse, Tarbes, Castres, Blagnac, Colomiers, l'Union et Balma. : *Monsieur le Maire,*

Le porte-parole de l'association « Robin des Toits », Etienne Cendrier, a été relaxé le 2 mai 2006 par la 17ème Chambre Correctionnelle de Paris. Etienne Cendrier avait, dans une interview au Journal du Dimanche du 9 novembre 2003, mis en cause les pratiques des opérateurs de téléphonie mobile et était poursuivi en diffamation par Orange et SFR. Non seulement les juges établissent la bonne foi du prévenu, mais il saluent aussi « le lanceur d'alerte et citoyen militant qui entendait dénoncer le manque de crédibilité de certains contrôles ».

En conséquence,

- il n'est donc pas diffamatoire d'émettre des doutes sur la compatibilité de la téléphonie mobile avec la Santé Publique aujourd'hui ;

- il n'est pas diffamatoire de remettre en cause l'indépendance des bureaux de contrôle qui mesurent la puissance des antennes-relais,

- il est légitime de relancer la question du sort du citoyen face aux intérêts privés et à l'économisme ambiant.

Je vous rappelle qu'un expert de l'OMS, spécialiste des effets sanitaires des ondes électromagnétiques, déclarait récemment « l'heure n'est plus de savoir si on doit faire ou ne pas faire d'études épidémiologiques autour des antennes relais, mais de savoir comment on va les faire, et le plus vite possible ».

Les extrêmement basses fréquences (ELF) présentes dans le signal de la téléphonie mobile sont classées par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) parmi les cancérigènes possibles pour l'homme ; ces ELF ont des effets sur le sommeil, le bien-être, même à des valeurs très faibles. Certains scientifiques considèrent que leurs effets biologiques pathologiques induisent des syndromes asthéniques (fatigue, irritabilité, migraines,...), diencéphaliques (insomnie, difficulté de concentration...), et cardiovasculaires.

Alors qu'un consensus scientifique émerge pour affirmer que seuls des champs inférieurs à 0,6 volts par mètre peuvent être considérés comme sans danger pour la santé humaine, la France accepte des valeurs de 41 V/m et 61 V/m selon la fréquence d'émission !

L'Italie a adopté par décret, en 1998, un seuil d'exposition de 6,1 V/m ; le Grand Duché de Luxembourg, en 2000, un seuil d'exposition de 3 V/m.

Plusieurs municipalités en France ont pris l'initiative de rédiger des chartes avec les opérateurs, pour combler le laxisme de la réglementation française et limiter ces valeurs et définir un code de bonnes pratiques quant au choix de l'emplacement des antennes relais et aux protocoles de mesure.

Par exemple, La Ville de Paris fixe aux opérateurs l'objectif de contenir à 2 V/m équivalent 900 le niveau moyen d'exposition effective sur 24 heures de la population parisienne dans les lieux de vie. A Marseille, cette valeur limite est de 5 V/m.

Autre exemple, la charte signée par les trois opérateurs en 2002 avec la Ville de Nantes fixe un maximum de puissance, ainsi qu'une zone de protection de 100 mètres autour des antennes de portable dans les zones sensibles (écoles, crèches, centres de soins).

- La mise en examen de Grande Paroisse, de Total et de leurs dirigeants dans la qualification de mise en danger délibérée de la vie d'autrui.

- Des investigations diligentées par la justice dans le mode de prise de décision, d'organisation et de gestion de la sécurité sur ce site.

- Une vraie loi sur les risques industriels qui vise la prévention des risques et non pas la résignation des riverains à la fatalité de l'accident,

Il nous semble évident, dans ce contexte, que si le procès avait lieu comme il a pu être évoqué, au premier semestre 2007, lors de la grande effervescence électorale du printemps, l'instruction n'aurait pas eu le temps ni les moyens de s'intéresser de près aux liens de soumission de Grande Paroisse à la politique économique de Total, et l'opinion ne serait pas suffisamment disponible pour assister à ce déni de justice. Le procès serait bâclé. Il faut dire que si Total était reconnu responsable de mise en danger délibérée de la vie d'autrui, les services de contrôle de l'état seraient eux aussi dans le collimateur de la justice puisque l'on pourrait leur demander de prouver qu'ils ont bien accompli leur tâche.

Au bout du compte, si l'on ne parvenait pas à mettre au grand jour la chaîne des responsabilités qui ont organisé l'explosion, ni Grande Paroisse, ni Total, ni l'Union des Industries Chimiques, ni la DRIRE, service de la préfecture chargé du contrôle des usines SEVESO, n'y verraient d'inconvénients.

**Soutenez les actions juridiques de Plus jamais ça en envoyant vos dons à :**

Association Plus Jamais Ça, Actions Juridiques, 16 avenue Henri Barbusse, 31300 Toulouse Association loi 1901 déclarée en Préfecture de la Haute Garonne le 8 juin 2004 sous le numéro 3/35829 Chèques à l'ordre de « Plus Jamais Ça, Actions Juridiques »

Contacts : Claudine Molin 06 30 79 57 71 - Sophie Vittecoq 05 61 42 06 94 - [pjcnina.cdp@wanadoo.fr](mailto:pjcnina.cdp@wanadoo.fr)  
<http://pjcnina.fr>

*Dossier suivi par Rose Frayssinet.*

### CONFERENCE-DEBAT LES DANGERS DE LA TELEPHONIE MOBILE ET DE LA POLLUTION HERTZIENNE

**Avec le Professeur Le Ruz.**

**VENDREDI 13 OCTOBRE 2006**

**Salle de Barcelone 20H30**

**20 Allée de Barcelone à TOULOUSE**

*Soirée organisée par Bleue comme une Orange, les Amis de la Terre et les Associations de l'agglomération toulousaine qui luttent contre la pollution hertzienne.*

### MANIFESTATION contre le nouveau MISSILE nucléaire M51

à Biscarosse (Landes),

**le samedi 23 septembre 2006, 12h30.**

BUS : Départ Sam 23 sept 7 h 30 place Jules Julien à Toulouse, devant "Grandeur Nature", retour vers 23 h.

Coût : entre 14 et 20 € (selon le nombre de voyageurs).

Inscription nécessaire : 06.61.97.83.28 ou

[daniel.roussee@wanadoo.fr](mailto:daniel.roussee@wanadoo.fr)

Rque : forums et concerts du vendredi 22 au dimanche 24,

Programme : [www.nonaumissileM51.com](http://www.nonaumissileM51.com) Bus sur le w.e.

Monsieur le Maire, au nom du principe de précaution, désormais constitutionnel, et à l'heure où un faisceau de présomptions s'établit, **la mairie a-t-elle pris une initiative analogue pour protéger la population, et, si oui, à quelle valeur le champ se trouve-t-il limité? Quelle procédure de concertation existe-t-il avec la population en préalable à l'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile ?**

Dans l'attente d'une réponse prompte et précise sur ce sujet grave,

Veillez agréer, monsieur le Maire... *Thierry Schlumpf.*

## APPEL A FERMER GOLFECH

**Rendez vous des 21 et 22 octobre**

Il ne faut pas opposer lutte contre le nucléaire et lutte contre le réchauffement climatique. Nous constatons que les chiffres du rejet de CO2 par kiloWatt.heure produit donnent grâce à la filière nucléaire pour sa moindre contribution au réchauffement climatique global. Faut-il pour autant en conclure que la poursuite du nucléaire serait souhaitable face au réchauffement climatique en cours ?

Objectivement, la réponse est négative. Le bénéfice de la continuation de la fission électronucléaire du point de vue du changement climatique serait (conditionnel, car nous POUVONS y mettre fin) de toute façon très limité : le nucléaire, représente aujourd'hui seulement environ 6% de l'énergie mondiale. Réserves planétaires en uranium-combustible au rythme actuel : de l'ordre de 50 ans à 200 ans. En ajoutant que les émissions de CO2 liées au nucléaire sont en fait loin d'être nulles, on cerne à peu près le contexte. Plus personne ne croit raisonnablement dans le projet de réacteur de fusion ITER, pour lequel le site français de Cadarache a finalement été retenu : des personnalités scientifiques phares comme Pierre-Gilles de Gennes (prix Nobel de Physique 1991), Hubert Reeves, Albert Jacquard ou encore le prix Nobel japonais de physique Masatoshi Koshiha ont catégoriquement affirmé qu'il ne faut rien attendre d'ITER en termes de production d'énergie, à moins d'un miracle. Quant aux surgénérateurs de type Superphénix (démentèlement en cours), qui de toute façon consomment d'une façon ou d'une autre de l'uranium et produisent des déchets, on connaît en France leur prix pharaonique, et on devine leur dangerosité.

Parallèlement aux modestes économies de rejet de CO2 du nucléaire lorsqu'il daigne ne pas nous pêter à la figure, n'oublions pas en cette année de 20<sup>ème</sup> anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl, tout le panel des risques inhérents au nucléaire civil : dépassement régulier des seuils

de radioactivité dans l'eau des fleuves, lâchers de vapeur chargés en tritium, scandale en train d'éclater des infections à légionelles (*Les AMIS DE LA Terre de Midi-Pyrénées ont demandé par saisine auprès du procureur de Montauban la fermeture conservatoire de la centrale de Golfech*) causées par les panaches de vapeur, conditions désastreuses d'exploitation des mines d'uranium, stockage des déchets dans des conditions parfois effroyables pour des dizaines de milliers d'années... et surtout, ne l'oublions pas, catastrophe de type 26 avril 1986 à Tchernobyl ! Ne nous laissons pas doublement leurrer sur ce sujet terrible : les conséquences humaines et environnementales de Tchernobyl sont énormes : toute l'horreur de cette « réalité noire » est lente à franchir les barrages successifs des statistiques médicales, de l'omerta politique (en Biélorussie comme en occident) et pour finir de nos consciences effrayées. D'autre part, Tchernobyl n'est pas intrinsèquement lié aux dérives du régime soviétique agonisant, comme il est commun de l'entendre dire. Tchernobyl, ça peut-être en France demain. Lire « l'insécurité nucléaire » de Stéphane Lhomme. Remarquable parmi d'autres, l'accident du 25 juillet dernier à Forsmark en Suède : l'ex-directeur de cette centrale a déclaré publiquement que la fusion du cœur (=Tchernobyl) a été réellement FROLEE (à 7 mn près) à cette occasion.

Alors, il est temps : avant que ne commence la reconstruction de tout le parc de centrales français, mettons fin à ces risques insupportables tout en oeuvrant par ailleurs à la maîtrise-décroissance énergétique, industrielle et démographique planétaire en cours ! En attendant le grand rendez-vous national du 17 mars 2007, nous vous invitons à la manif du 23 octobre à Biscarosse (voir encadré ci-contre) et surtout à la grande rencontre antinucléaire des 21 et 22 octobre à Toulouse (voir encadré ci-dessous), dont un des objectifs sera d'obtenir la FERMETURE de GOLFECH avant décembre 2009. C'est possible, c'est nécessaire.

### Rencontre antinucléaire sud-ouest : **Nucléaire totalitaire : quel militantisme ?**

à « La Chapelle », 36 rue D. Casanova, Toulouse.

Les sam 21 et dim 22 octobre 2006

Lieu à confirmer. Accueil le samedi vers 13h,  
clôture dimanche après-midi.

**Trois mois après avoir frôlé l'accident majeur  
en Suède (centrale), dans un contexte de  
relance de l'armement.**

### **Bulletin d'adhésion 2006**

(à photocopier ou à découper)

**aux Amis de la Terre de Midi-Pyrénées : 21 rue Bernard Mulé, 31400 Toulouse**

tél-fax-répondeur : 05 61 34 88 15

e-mail : [midipyrenees@amisdelaterre.org](mailto:midipyrenees@amisdelaterre.org)

Adhésions (\*) : 25 € – Petits budgets : 10 € – Soutien : 35 € (ou plus si vous le désirez)

Don : .....Objet.....(\*) **DEDUCTIBLE DES IMPOTS à 66%.**

NOM.....PRENOM..... MONTANT VERSE.....

DATE..... PROFESSION / COMPETENCES.....

ADRESSE.....

Tél.....Fax.....E-mail.....

**Centres d'intérêt** : Aéroport, Air, Alimentation bio, Arbres, Déchets, Décroissance, Eau, Énergies propres, Espaces verts ou naturels, Habitat bioclimatique, Montagne, Nucléaire, OGM, Ours, Pédagogie, Piétons, Pollution hertzienne, Risques industriels, Santé, Transports, Urbanisme, Autres.....